



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 mars 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 22 mars 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la déclaration suivante, relative à l'élection présidentielle en Fédération de Russie, publiée le 17 mars 2004 par la présidence au nom de l'Union européenne (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Irlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Richard **Ryan**



**Annexe à la lettre datée du 22 mars 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Irlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

**Déclaration publiée le 17 mars 2004 par la présidence
au nom de l'Union européenne sur l'élection présidentielle
en Fédération de Russie**

L'Union européenne félicite le Président Poutine d'avoir été réélu pour un deuxième mandat à la présidence de la Fédération de Russie. L'Union européenne note avec satisfaction que l'élection présidentielle qui a eu lieu le 14 mars en Russie a été bien organisée et s'est déroulée de manière régulière. Ce résultat, fondé sur le taux de participation élevé de 61 %, confère au Président Poutine une forte légitimité pour son deuxième mandat.

L'Union européenne se félicite des constatations positives consignées par la Mission internationale d'observation des élections (MIOE) dans son rapport préliminaire du 15 mars 2004. Il y est noté qu'il y a eu une volonté réelle d'accorder le droit de vote au plus grand nombre possible de personnes et que l'élection a été bien menée. Le rapport constate, en outre, que le cadre juridique fixé par les autorités russes favorisait l'ouverture et la transparence sur le plan tant de la conduite que de l'organisation de cette élection.

Néanmoins, l'Union européenne est préoccupée de lire dans ce rapport que les médias contrôlés par l'État ont fait preuve d'un parti pris évident en faveur du président sortant et que les autorités n'ont rien tenté pour y remédier durant la campagne électorale. Un débat ouvert dans les médias, au cours duquel tous les points de vue peuvent être entendus, est une caractéristique essentielle de la démocratie pluraliste. L'Union européenne demande à la Russie de prendre des mesures pour faire en sorte qu'à l'avenir les élections respectent davantage les normes du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, y compris en ce qui concerne la liberté des médias.

L'Union européenne aspire à un renforcement des relations UE-Russie sur la base d'un engagement constant en faveur du pluralisme, de la démocratisation et des normes du Conseil de l'Europe et de l'OSCE. En conséquence, elle encourage les autorités politiques russes à tirer les conclusions qui s'imposent des insuffisances relevées dans le rapport de la MIOE. À cet égard, l'Union européenne se félicite que le Président Poutine ait pris l'engagement de continuer à mettre en place et à consolider un système multipartite dans son pays, à développer la société civile et à tout mettre en oeuvre pour garantir la liberté de la presse.

Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie, pays adhérents, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, pays candidats, ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'AELE, membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.